

## Bonne année 2018 !



**Gilles LANIO**  
Président de l'UNAF

avec votre entourage ! Souhaitons aussi que, durant cette année enfin, des décisions à la hauteur de nos attentes, de nos besoins, soient prises pour un meilleur respect de la nature, de l'abeille, de la vie. Respecter la vie qui nous entoure, c'est aussi penser à nos enfants, à nos petits-enfants afin de leur laisser en héritage un milieu sain dans lequel ils ne demanderont qu'à s'épanouir. Ne l'oubliez jamais !

### Frelon asiatique : continuons à piéger !

A pareille période de l'année, il est bon de faire le point sur la saison passée et de se projeter sur celle à venir. Le frelon asiatique est toujours bien présent sur notre territoire, et rares sont ceux qui ne l'ont pas encore rencontré. Depuis son apparition, nous avons eu droit à toutes sortes d'élucubrations qui devaient sonner la fin de cet envahisseur : plantes carnivores, canicule, poules... Sauf que le constat est amer : il demeure plus que jamais présent et peut faire toujours de gros dégâts dans les ruchers mais aussi, et certains l'oublie, sur de très nombreux autres insectes pollinisateurs qu'il capture sur leurs lieux d'alimentation : fleurs, fruits... La seule méthode qui, à ce jour, diminue sérieusement la pression sur les abeilles et les autres insectes, est celle du piégeage des fondatrices en début de saison, le tout couplé à une destruction des nids. Par contre, et c'est une évidence, le piégeage doit être effectué de manière la plus responsable et la plus sélective possible. Un article paru il y a peu dans une revue syndicale annonçait la prise en charge par l'État de la destruction des nids de frelon. Il n'en est hélas rien, et cette fausse information a semé le doute chez les apiculteurs mais aussi chez plus d'un élu qui participaient jusque-là financièrement au niveau des communes à la lutte contre ce fléau. Prenant pour argent comptant cette annonce, certaines collectivités annoncent déjà l'arrêt de leur participation financière dans le plan de lutte. Ce retrait aura de lourdes conséquences et ne pourra que favoriser le développement du frelon asiatique. A ce jour, il n'y a aucun texte qui stipule la prise en charge financière par l'État de la destruction des nids de cet insecte toujours classé en catégorie 2. Et cela serait-il que le problème ne serait pas réglé, car en se focalisant sur la seule destruction des nids, le problème ne serait pas résolu, car la plupart du temps ceux-ci sont découverts uniquement à la chute des feuilles. Les frelons ont largement eu le temps de faire des dégâts et, cerise sur le gâteau, des milliers de jeunes reines ont déjà pris leur envol, laissant pressentir une infestation accrue l'année suivante.

Un autre point nous préoccupe : les quantités d'insecticides utilisées pour détruire les nids, le plus souvent laissés en place, ne sont pas, à ce jour, prises en compte. Ils libèrent leur poison lentement, intoxiquant la biodiversité comme les habitants. Cette situation va obliger les communes à revoir leur approche concernant le zéro pesticide sur leurs territoires. Alors oui, continuons

à piéger les fondatrices, surtout au printemps, plutôt que de se reposer sur une hypothétique prise en charge financière par l'État de la destruction des nids.

### Interprofession : la machine s'emball

Le dossier est mené tambour battant par certains, le tout avec l'aval de l'Administration. La date butoir est déjà annoncée : le 29 janvier 2018. Durant cette seule journée se déroulera l'assemblée générale constitutive, le premier conseil d'administration avec l'élection du bureau, la rédaction du règlement intérieur et l'élaboration du budget prévisionnel pour trois ans. Cette précipitation n'est ni correcte ni constructive. Elle ne permet pas l'échange avec les apiculteurs du terrain, ceux qui travaillent en lien avec l'abeille, ceux qui rencontrent des problèmes, ceux qui vivent de l'apiculture ou aimeraient en vivre dignement. Cette précipitation trouve son origine dans le dossier ITSAP et ses difficultés financières... Pour quelques-uns, il faut bâtir rapidement une interprofession pour espérer pouvoir dégager des fonds rapidement et venir en aide à l'institut. Aujourd'hui, ces mêmes personnes portent une lourde responsabilité en mélangeant les deux dossiers. La tentative de sauvetage de l'institut ne doit pas se faire au détriment de l'interprofession, pour laquelle il faut prendre le temps nécessaire et suffisant afin de construire quelque chose de solide, où la majorité des apiculteurs se retrouvera, car ce sont bien eux qui demain devront financer l'interprofession.

### Un peu d'espoir

Les mentalités évoluent et parfois dans le bon sens. Le nombre de Français qui mangent bio est de plus en plus élevé et la production peine à suivre. Le sujet est désormais à l'ordre du jour dans les cantines scolaires ! Nos concitoyens aspirent de plus en plus à consommer une alimentation de qualité et souhaitent qu'il en soit de même pour leurs enfants. Près des trois quarts des citoyens ne rechignent pas à payer un peu plus cher si cela sert à mieux rémunérer les producteurs qui auront fait des efforts. 90 % souhaitent même la mise en place d'un étiquetage « pesticide ». L'an passé, le bio a connu une croissance à deux chiffres, + 21 %, les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) font de plus en plus d'adeptes. L'agriculture biologique en quatre ans a créé 32 000 emplois directs et indirects ; la crise engendrée par le sursis accordé pour l'utilisation du glyphosate montre bien la prise de conscience des citoyens... On ne peut que s'en réjouir et l'encourager à aller encore plus loin. Dans le même registre, cent chefs d'entreprise français viennent de rendre public un manifeste en faveur de la transition écologique, incitant le Président de la République à aller plus loin dans ce domaine. Alors messieurs les politiques, les élus, courage ! N'attendez pas trop, vous risqueriez d'être en décalage...

Vous êtes de plus en plus nombreux à être abonnés à notre revue *Abeilles et Fleurs*, et nous vous remercions de votre fidélité. C'est un vrai bonheur pour nous ! Ce numéro est le 800<sup>e</sup> ! Une belle et longue aventure à l'image de l'apiculture ! Merci à tous les collaborateurs ! Ensemble, nous continuerons à essayer de vous proposer une revue variée, instructive, agréable et toujours plus passionnante !

Le 25 janvier se déroulera le 1<sup>er</sup> Concours national des miels de France. Ce superbe rendez-vous, organisé par l'UNAF, permettra de valoriser la diversité et la qualité des miels de France, fruits du travail des abeilles et des apiculteurs !

Bonne année à toutes et à tous !